

s'étendant du bois de Riottiers à la route départementale de Trévoux, à Bâgé-le-Châtel, et présentant une surface d'environ deux kilomètres carrés. Quarante et une ont donné, en plus ou moins grande quantité, des cendres, des ossements, des poteries, des ornements de bronze, silex, etc., révélant l'existence de sépultures antiques, dont la liste est annexée au plan sur lequel sont indiqués les points où ils ont été trouvés. Or, dix ou douze parties explorées du plateau, présentaient seules un relief assez marqué pour faire supposer l'existence de tumuli.

Les autres ont été fouillées sur les indications assez vagues des gens du pays, ou sur celles encore plus incertaines que pouvait donner l'observation minutieuse des ondulations d'un sol presque partout nivelé par la culture. Le hasard a donc joué un grand rôle dans ces recherches, et, pour que la plupart d'entre elles aient été fructueuses, il a fallu que le nombre des points de ce vaste plateau sur lesquels des inhumations ou incinérations ont eu lieu soit considérable.

En outre, tout le flanc droit de la vallée du Formans qui forme le versant de ce plateau opposé à la Saône, est planté en vignes, culture qui exige un minage profond; et a amené la dispersion de tous les objets que le sol renfermait. Cette considération nous a empêché d'y faire des recherches; mais nous devons constater que des déclarations unanimes des propriétaires, il résulte que le défonçage du sol a mis à jour une quantité considérable de cendres, d'ossements, d'ornements en bronze, de poteries en tout semblables à celles trouvées par nous dans les tumuli du plateau.

Nul doute donc que le champ déjà si vaste des inhumations, s'étendit dans toute la vallée du Formans.

Le rapport ci-joint de M. Guigue démontre suffisamment, selon nous, que ces nombreuses sépultures sont d'origine celtique et gallo-romaine. La vaste étendue sur laquelle elles sont disséminées et les caractères de hâte et de négligence qu'elles présentent dans leur construction, excluent toute idée d'un cimetière ordinaire. Elles n'ont pu servir qu'à recueillir les restes d'un grand nombre de combattants, appartenant à des nations diverses et inhumés à la place où ils sont tombés. Ainsi, se trouve justifiée l'assertion suivante par laquelle nous terminions notre rapport du 25 avril dernier.

« Les plateaux de Riottiers et des Bruyères de Saint-Barnard ont été, « à l'époque gauloise, le théâtre d'une lutte à la suite de laquelle une